

On allume un cierge ou une bougie aux pieds ou à la tête du mort, pendant qu'il est couché à terre.

L'usage n'est point uniforme sur cela, et les raisons qu'on apporte de cette cérémonie sont assez bizarres. On accusa les Juifs, dans une conférence tenue en présence du Pape en 1412, de dire que cette lumière était destinée pour éclairer l'âme qui vient rechercher son cadavre, afin de lui faciliter le moyen d'y rentrer, si elle y était disposée. Mais ils rejetèrent cette accusation, en disant que ce n'était que pour se moquer des sorciers qui soutenaient qu'il suffisait d'allumer un cierge devant un corps pour causer de violentes peines à l'âme qui en est séparée.

Ensuite on lave le corps du défunt avec de l'eau chaude, où l'on met des herbes odorantes ou des aromates. On sait que cette pratique est très ancienne chez les Juifs (1). Après quoi, l'on met par-dessus le premier linge dans lequel il est enseveli, une espèce de rochet de fine toile ; c'est l'habit blanc dont le mort avait coutume de se servir au jour de l'expiation solennelle. On y met aussi son *taled*, pièce d'étoffe carrée avec des houpes ou franges aux coins, et un bonnet blanc sur la tête. En cet état, on place le corps dans un cercueil, avec un linge au fond, et un autre par-dessus.

*Cercueil.*—Il y a quelques différences sur les cercueils et sur les ornements qui les accompagnent. Si c'est un homme de lettres, on met des livres sur son

(1) Le Lecteur se souvient de la sainte femme nommée Tabitha ou Dorcas, qui habitait Joppé (Jaffa), remplie de bonnes œuvres et faisant d'abondantes aumônes ; comment, étant tombée malade, elle mourut, et comment, après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre, où saint Pierre priant pour elle la ressuscita (Act. IX.).